

## « L'esprit du Pacte régional d'investissement dans les compétences est en phase avec nos priorités » (François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire)

Guilherme Ringuenet, 23 janvier 2019

En présence du Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et du président de Région, François Bonneau, plus de 1 000 personnes se sont réunies mardi 22 janvier au conseil régional de la Région Centre-Val de Loire pour assister à la signature du Pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric ou Pacte). Après la [Bourgogne-Franche-Comté](#), le [Grand-Est](#) et la [Nouvelle-Aquitaine](#), Centre-Val de Loire est la quatrième Région à s'engager.

Le Haut-commissaire a salué « *les objectifs atteints lors de la phase d'amorçage* » à savoir, 6 000 nouvelles places ajoutées aux 20 000 proposées par la Région et Pôle emploi. Jean-Marie Marx a également souligné les points exemplaires du Pacte régional comme la « *création d'une plate-forme d'analyse en temps réel des besoins en compétences pour les entreprises* » ou la volonté de travailler l'attractivité des métiers. « *L'État veut capitaliser sur ce qui se fait de mieux* », a-t-il ajouté.

« *L'esprit du Pacte est en phase avec nos priorités* » a de son côté, déclaré François Bonneau. Le président de Région a précisé que le Pric est « *un exemple de dispositif démontrant la bonne articulation entre l'État, qui définit les grandes priorités, et la Région, qui adapte la mise en place* ».

### 7 250 nouvelles places de formation

251 millions d'euros sont prévus par l'État pour ce Pacte régional entre 2019-2022. À terme, son objectif est « *de former 72 000 personnes sur 4 ans* » a détaillé Isabelle Gaudron, vice-présidente du Conseil régional en charge de la formation professionnelle.

Pour 2019, 40 millions d'euros vont permettre d'ouvrir 7 250 nouvelles places de formation, ce qui porte au total l'offre régionale à 26 250 places. Cette somme s'ajoute au 73 millions du budget formation de la Région qui seront maintenus les 3 prochaines années.

### Associer les entreprises

« *Ce levier ambitieux* » que représente le Pacte, va notamment permettre d'aider six filières en 2019. Si la priorité a été donnée aux transports et à la logistique, la santé, le service aux entreprises, l'industrie, le bâtiment et le commerce vont également être davantage soutenus. La Région Centre-Val de Loire a établi trois axes d'interventions : la transformation de l'offre de formation ; la garantie d'accès aux parcours qualifiants pour les publics fragiles ; l'accélération de la modernisation de l'ingénierie de formation.

Également au cœur du projet du Pacte régional, « *associer les entreprises dans la co-construction de formation. Ce sont elles qui à l'échelle du territoire peuvent nous rapporter leurs besoins* », a annoncé Isabelle Gaudron. *Dès cette année, nous allons faire en sorte qu'il y ait trois offres de formations d'entreprises dans les vingt-trois bassins de la Région* ».

- [Pacte régional d'investissement dans les compétences Centre-Val de Loire \(PDF - 805.4 ko\)](#)
- [Pacte régional d'investissement dans les compétences Centre-Val de Loire \(2\) \(PDF - 133.8 ko\)](#)